



## TROUSSE DU CAMPEUR

	PAGE
➤ Lettre du Directeur et de l'équipe St-Alex.....	2
➤ Formule camp de jour.....	3
➤ Bagages et informations utiles .....	4
➤ Calendrier des séjours et journée d'accueil.....	5
➤ Concert final et départ.....	6
➤ Coordonnées et itinéraire .....	7
➤ Journée « portes ouvertes » et Concerts du jeudi .....	8
➤ Règlements.....	9
➤ <b>Fiche de santé</b> (à compléter et remettre à l'entrée au Camp).....	11
➤ <b>Autorisations</b> (à lire, compléter et remettre à l'entrée au Camp) .....	13
➤ <b>Directives pour les parents</b> (à compléter et remettre à l'entrée au Camp) .....	14





## Bonjour à toi, campeur ou campeuse du Camp musical St-Alexandre

C'est avec plaisir que nous t'envoyons dans cette trousse toutes les informations dont tu auras besoin pour préparer ton séjour parmi nous. Séjour bien préparé = plaisir assuré !

Le camp musical fait vivre à chacun de ses visiteurs des expériences tout à fait inoubliables. Cette année, ce sera à toi de goûter à cette magie qui règne en nos terres. Nous comptons sur tous nos campeurs pour partager la fierté que nous avons et prendre soin de ce merveilleux outil culturel qu'est le Camp musical St-Alexandre. Toute l'équipe se prépare à te faire vivre l'été de tes meilleurs souvenirs !

C'est avec une grande joie que nous apprendrons à te connaître à travers les activités que nous te proposerons. Évidemment, la musique sera au rendez-vous, mais il y aura aussi plusieurs surprises qui te feront vivre toute une gamme d'émotions ! Tes professeurs et tes moniteurs t'attendent avec tout leur cœur. Il ne manque plus que toi, ton talent et ta joie de vivre pour que ton passage au camp soit une réussite. Prépare ta valise et repose-toi bien car ça va bouger au camp musical !!!

Embarque dans l'aventure St-Alex !

Mathieu Rivest,  
Directeur

Et toute l'équipe St-Alex



## Formule Camp de jour : 7-11 ans

Chers parents,

Votre enfant vivra l'expérience du Camp Musical St-Alexandre en version camp de jour du 24 au 29 juin 2018 et sera intégré dans la vie de camp de séjour. Voici quelques informations qui vous seront utiles pour permettre à votre enfant de vivre à fond l'expérience.

### **Dates et heures importantes à noter!**

**Dimanche 24 juin** : Accueil des campeurs du camp de jour dès 14h45. Votre enfant vivra le début du camp avec nous et ce, jusqu'à 20 h. Un souper lui sera servi.

**Arrivée au camp** : Nous attendons votre enfant le matin entre 8h00 et 8h45 à l'Accueil du Camp Musical St-Alexandre. Il est important de respecter ces heures. Si jamais vous devez reconduire votre enfant AVANT ou APRÈS ces heures, il est important de nous avertir d'avance.

**Départ du Camp** : Votre enfant vous attendra à l'Accueil entre 17h30 et 18h00. Si vous devez venir chercher votre enfant AVANT ou APRÈS ces heures, il est important de nous avertir d'avance.

**Vendredi 29 juin** : Votre enfant doit rester au camp pour les préparatifs du concert qui aura lieu le soir même. Un souper lui sera servi. (voir page 6 de la trousse du campeur)

### **DONC :**

	<b>Arrivée au camp</b>	<b>Départ du camp</b>
<b>Dimanche 24 juin</b>	13h30-15h15	20 h
<b>Lundi 25 juin</b>	8h00-8h45	17h30-18h00
<b>Mardi 26 juin</b>	8h00-8h45	17h30-18h00
<b>Mercredi 27 juin</b>	8h00-8h45	17h30-18h00
<b>Jeudi 28 juin</b>	8h00-8h45	17h30-18h00*
<b>Vendredi 29 juin</b>	8h00-8h45	Après le concert
Prière d'informer le camp <b><u>d'avance</u></b> si jamais vous devez devancer et retarder l'arrivée ou le départ de votre enfant. 418 495-2898 poste 211		

*\*Possibilité de coucher sur le site du camp, détails à venir.*



CAMP MUSICAL  
SAINT-ALEXANDRE

## TES BAGAGES

### Fiche de santé dûment remplie et photocopie de la carte d'assurance-maladie


	Chapeau ou casquette (obligatoire)
	Imperméable
	Vêtements de rechange
	Souliers de course
	Maillot de bain
	Serviette de plage
	Souliers d'eau
	Instrument de musique (s'il y a lieu)

	Bottes de caoutchouc (nécessaires !!)
	Crème solaire 15 degrés et +
	Huile à mouches
	Cartable 1 pouce
	Crayons de plomb et efface
	Couverture, doudou
	Oreiller
	Gilet de sauvetage VFI (au besoin)

	<b>Documents dûment remplis</b>
	Fiche de santé (page 11 & 12)
	Autorisations (page 13)
	Directives pour les parents (page 14)

### **Important :**

- Les chandails et camisoles doivent couvrir le ventre.
- Les décolletés sont interdits.
- Les pantalons courts doivent couvrir la moitié de la cuisse.
- Les vêtements doivent couvrir complètement les sous-vêtements. Le personnel du Camp se réserve le droit de faire changer les vêtements jugés non convenables.
- Évite d'apporter des vêtements neufs. Sur le Camp, on est en plein air et en famille; tu dois être confortable pour jouer dehors, beau temps mauvais temps !

 *Tous les médicaments doivent être remis à l'entrée du camp  
(Aucun médicament dans les valises)*



## **ARTICLES INTERDITS :**

*Couteau, canif, pétards, fusil à plomb, alcool, cigarettes, baladeurs, téléphone cellulaire, matériel électronique, friandises, argent.*

## **HORAIRE et FORMATION MUSICALE**

*Un horaire type et la formation musicale offerte sont décrits sur la page de chaque séjour; rendez-vous au **campmusical.com/séjours** !*

## **OBJETS PERDUS**

*Les objets perdus durant le séjour seront sur une table à la cafétéria, vendredi entre 18h30 et 22h00. Avisez-nous le plus tôt possible s'il manque des articles. La gestion des objets oubliés se fera du **4 au 30 septembre** et l'expédition est **à vos frais**. Aucun objet ne pourra être obtenu après cette date. Les objets non réclamés seront remis à une œuvre de charité locale. Le Camp musical ne se rend pas responsable des effets perdus ou volés. **MERCI** de votre compréhension.*

## **JOURNÉE D'ACCUEIL - Que faire, où aller???**

1. *Arrivez sur le site du Camp à 14h45.*
2. *Rendez-vous à la cafétéria (au rez-de-chaussée de la Grange) pour procéder à l'inscription :*
  - *Remettre la photocopie de la carte d'assurance-maladie et vérifier la date d'expiration;*
  - *Donner les informations personnelles pour votre reçu d'impôt;*
  - **Remettre les documents complétés et signés;**
  - *Payer le solde des frais de séjour : par chèque, à l'ordre du Camp musical St-Alexandre inc. ou en argent comptant.*
3. *Lors des séjours réguliers, vers 15h15, les professeurs et moniteurs offrent un petit concert d'accueil; une belle occasion de connaître l'équipe St-Alex! Les parents sont bienvenus.*
4. *Dès 15h45, les parents sont invités à quitter. Dès lors, les campeurs et campeuses se rassemblent et sont pris en charge par leurs moniteurs. Et c'est parti !*



## **CONCERT FINAL ET DÉPART**

### **HABILLEMENT POUR LE CONCERT FINAL**

*Prévoir une tenue propre et confortable.*

→ *Être à l'aise pour se déplacer plusieurs fois dans les marches et les gradins de la scène.*

→ *Noter qu'un costume de comédie (ou le t-shirt du Camp) pourra être porté dans certain cas.*

### **ARRIVÉE DES PARENTS POUR LE CONCERT FINAL :**

*Le concert final se tient au Camp musical, le dernier vendredi du séjour. Toute l'équipe du Camp musical et les campeurs vous attendront à la cafétéria.*

*Merci de prévoir votre arrivée au Camp à partir de 18h30 pour récupérer tous les effets personnels de votre enfant et les commentaires des professeurs et des moniteurs. **!! est inutile d'arriver plus tôt.** Les jeunes seront en préparation pour le concert et chaque minute est précieuse à son bon déroulement ! Le concert débutera vers 19h30.*

### **Interdit aux animaux**

*Prenez note qu'il est interdit d'apporter des animaux domestiques sur le site. Nous avons des campeurs qui présentent des allergies aux animaux et nous tenons à respecter leur bien-être. Merci de votre compréhension.*

### **Interdit de fumer**

Depuis mai 2016, il est strictement interdit de fumer sur tous les terrains de camp de vacances. Pour en savoir plus : <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/loi-tabac>



## COORDONNÉES

Camp Musical Saint-Alexandre  
267, rang St-Gérard Est  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Québec, G0L 2G0  
**Téléphone : 418 495-2898**

[info@campmusical.com](mailto:info@campmusical.com)

Directeur général : M. Mathieu Rivest.  
Adjointe administrative : M<sup>me</sup> Dany Picard  
Coordonnatrice : M<sup>me</sup> Danielle Dumont

### POUR SE RENDRE AU CAMP MUSICAL

- *Via l'autoroute 20 (Jean-Lesage), emprunter la **sortie n° 488** pour St-Alexandre-de-Kamouraska.*
- *Poursuivre sur la **Route n° 289** en direction de Pohénégamook (à l'opposé du Fleuve) soit vers le village de St-Alexandre.*
- *À partir de l'Église du village, **calculer 4,5 km**, ça vous conduit au rang St-Gérard, juste après avoir traversé le petit pont de la Rivière-du-Loup.*
- ***Tournez à gauche** sur le rang St-Gérard Est et calculez à nouveau **4,5 km** jusqu'à l'entrée du Camp musical.*

*Vous y êtes ...*

***Bienvenue à St-Alex !***



[www.campmusical.com](http://www.campmusical.com)



***Les occasions de voir le Camp musical de plus près :***

**LA JOURNÉE « PORTES OUVERTES »**

***Pour découvrir notre merveilleux site !***

**DIMANCHE, 3 JUIN 2018**

**DE 13 H 30 À 16 H 00**

**BIENVENUE À TOUS!**

✿ *Animation et activités pour la famille*

✿ *Prestations musicales*

✿ *Visite du site du Camp musical*

✿ *Café, breuvages et collations*



**LES CONCERTS DU JEUDI** (à partir du jeudi 29 juin)

*Chaque jeudi de l'été, un concert est présenté gratuitement (contributions volontaires acceptées) sur le site du Camp musical par des artistes professionnels invités. Venez écouter de la musique en plein air dès 19h30. Une belle occasion de vivre un séjour culturel dans la région de Kamouraska ! Les concerts ont lieu beau temps, mauvais temps ! Détails de la programmation à :*

**[www.campmusical.com](http://www.campmusical.com)**





### **DIRECTIVES POUR LES CAMPEURS :**

- *Toute nourriture ou friandises sont interdites dans les dortoirs.*
- *L'accès à la cuisine est interdit sans autorisation.*
- *Il est strictement défendu de fumer sur le site du Camp musical St-Alexandre. En cas de non-respect de cette directive, le ou la campeur(se) sera expulsé(e) du Camp musical St-Alexandre ; les parents en seront informés et priés de venir chercher leur enfant sans aucun délai.*
- *À noter que le Camp musical St-Alexandre n'est pas responsable des objets perdus ni des objets de valeur comme les appareils électroniques. Nous suggérons de les laisser à la maison.*
- *Il est strictement interdit de faire des graffitis sur quelconque bâtiments, murs ou portes.*

### **Chaque campeur ou campeuse doit :**

- *Respecter l'horaire de la journée en particulier l'heure du lever et l'heure du coucher, de même que l'horaire des douches.*
- *Rester dans son dortoir respectif (aucune visite entre les dortoirs n'est tolérée).*
- *Porter des chaussures afin d'éviter des blessures aux pieds (prévoir des sandales pour les allés-retours du dortoir à l'aire de baignade).*
- *Faire sécher ses vêtements et serviettes sur la corde à linge de son dortoir (éviter de les laisser sécher sur le pied de son lit...).*
- *Faire son lit chaque matin et ranger ses vêtements et effets personnels dans l'espace qui lui est attribué.*
- *Prendre grand soin des instruments et du matériel qui se trouvent sur le site du Camp.*
- *S'abstenir de lancer des roches sur le terrain, de jouer au ballon dans une bâtisse ou de bousculer toute personne et objet se trouvant à sa portée.*

### **NOTE :**

*Le Camp musical St-Alexandre a adopté une politique sur la prévention des abus sexuels tel que demandé par le Ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à la direction.*



(Règlements, suite)

### **BAIGNADE :**

- *Il est strictement défendu de se bousculer dans l'aire de baignade.*
- *Il est suggéré de porter des souliers ou sandales durant la baignade.*

### **Chaque campeur ou campeuse doit :**

- *Respecter l'horaire et les consignes du moniteur-sauveteur. Il est strictement défendu de se baigner sans surveillance.*
- *Arrêter toute activité au coup de sifflet prolongé.*
- *Doit être jumelé à un « copain » et veiller à le garder en vue en tout temps.*
- *Doit rester dans la zone de baignade délimitée par les bouées.*

### **SANCTION :**

*En cas de non-respect de l'une de ces directives, la direction se réserve le droit de renvoyer à la maison le campeur ou la campeuse délinquant(e) en ayant au préalable informé les parents de cette décision. Aucun remboursement des frais de séjour ne sera effectué en conséquence du départ prématuré.*

### **POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :**

- *En cas d'annulation avant le début de séjour, **une somme de 60 \$ + taxes (couvrant les frais d'administration)** sera retenue sur le dépôt versé.*
- *Une fois le séjour commencé, les frais seront remboursés uniquement en cas de maladie avec avis signé du médecin. Le remboursement se fera alors au prorata du temps passé au Camp.*
- *Il n'y aura aucun remboursement si l'enfant ne se présente pas ou s'il quitte prématurément pour d'autres raisons.*
- *Les appels téléphoniques seront réservés aux situations exceptionnelles ou urgentes.*



## FICHE de SANTÉ

IDENTIFICATION du campeur/se : **Écrire lisiblement SVP !**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No d'ass.-maladie : \_\_\_\_\_ Date d'expiration :

MM	AAAA

Téléphone maison : \_\_\_\_\_ Date de naissance :

JJ	MM	AAAA

Prénom et nom père : \_\_\_\_\_ bureau ou cell. : \_\_\_\_\_

Prénom et nom mère : \_\_\_\_\_ bureau ou cell. : \_\_\_\_\_

Priorité d'appel (cochez svp) : père & mère  père  mère  tuteur

**\*\*\*URGENCE : EN VOTRE ABSENCE, AVEC QUI DEVONS-NOUS COMMUNIQUER ?**

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

### 2 références obligatoires

Nom de la personne autorisée à venir  
chercher l'enfant à la fin du séjour

Lien de parenté

### **SÉCURITÉ AQUATIQUE :**

Niveau de nage de votre enfant :

- Débutant  
 Intermédiaire  
 Avancé

Votre enfant doit porter :

- VFI  
 Ceinture de flottaison  
 Aucun

Prévoyez d'apporter l'équipement dont votre enfant a besoin pour les activités aquatiques.



**MALADIES, TROUBLES PARTICULIERS :**

Si votre enfant présente une ou plusieurs maladies suivantes, inscrire un « X » :

Diabète _____	Maladie fibreuse kystique _____	Épilepsie _____
Allergie _____	Si oui, à quoi ? _____	
	Décrire les réactions : _____	
	_____	
Intolérance alimentaire _____	Si oui, à quoi ? _____	
Asthme _____	Fréquence : _____ / année	
	Doit-il apporter ses médicaments avec lui ? Oui _____ Non _____	
Maladie du cœur _____	Si oui, laquelle ? _____	
Trouble de la vision _____	Si oui, lequel ? _____	
Trouble de l'audition _____	Si oui, lequel ? _____	
Somnambulisme _____	Détail et fréquence : _____	
Autres _____	Spécifiez : _____	

**MÉDICAMENTS :**

*Si votre enfant prend régulièrement un ou plusieurs médicaments prescrits par le médecin, nous indiquer lesquels (+ posologie) :*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

SVP, aidez-nous à mieux comprendre les comportements et/ou réactions de votre enfant : Dans les dernières années, votre enfant a-t-il vécu une expérience marquante au point de vue psychologique ? (divorce, perte d'un être cher, problèmes scolaires, hospitalisation, etc.)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

J'accepte que les informations de la fiche santé soient divulguées au personnel du Camp musical St-Alexandre pour permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention efficace en cas d'urgence.

\_\_\_\_\_  
Signature du Parent

\_\_\_\_\_  
Date



## AUTORISATIONS

Nom du campeur : \_\_\_\_\_

### Santé

*Je, soussigné(e), déclare être titulaire de l'autorité parentale de l'enfant ci-haut mentionné. Je demande au directeur général ou à toute autre personne désignée par lui, de me contacter par téléphone advenant que l'enfant soit blessé ou malade et que cela nécessite l'intervention du médecin.*

*Je l'autorise, s'il le juge nécessaire, à confier l'enfant sans délai à un médecin, un hôpital ou un CLSC de son choix et à signer tous les documents requis par les autorités médicales afin que l'enfant soit l'objet des soins nécessaires à son état. Il va sans dire que les frais de transport à l'hôpital, au CLSC ou à domicile seront à ma charge (cela inclut un éventuel transport ambulancier).*

*J'autorise par la présente le médecin, l'hôpital ou le CLSC à prodiguer à l'enfant les soins nécessaires, quels qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'examen, de prélèvements, de traitements ou toute autre intervention.*

*J'autorise le personnel du Camp Musical Saint-Alexandre à administrer de l'Adréaline (Épipen ou Anakit) ou des antihistaminiques (bénadryl), à mon enfant en cas de réaction(s) allergique(s) sévère(s) et en situation d'urgence. Je l'autorise également, s'il le juge nécessaire, à administrer de l'acétaminophène, ibuprofène, des solutions orales d'hydratation (pédialyte), de la crème solaire sans PABA, des gouttes nasales salines (Salinex). J'autorise la divulgation des renseignements contenus dans ce document à l'infirmière du camp, au médecin, à l'hôpital ou au CLSC s'occupant de l'enfant au besoin.*

*Je m'engage à entrer en communication sans délai avec les autorités médicales à qui sera confié l'enfant sur demande verbale du directeur général ou d'une personne désignée par lui.*

### Images

*J'autorise que mon enfant soit **photographié ou filmé** sur les lieux du camp ou ailleurs et j'autorise également le Camp ou autres organisations associées à utiliser ces photographies ou ces images pour fins de publicité pour le Camp (dépliants, cartes postales, site Internet officiel du Camp, etc).*

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À :

\_\_\_\_\_  
Ville

EN CE : \_\_\_\_\_  
date

\_\_\_\_\_  
Nom du parent

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du titulaire de l'autorité parentale



CAMP MUSICAL  
SAINT-ALEXANDRE

## **DIRECTIVES POUR LES PARENTS**

Nom du campeur : \_\_\_\_\_

*Les parents ne sont pas autorisés à rendre visite à leur enfant pendant le séjour. De plus, il est demandé aux parents de ne téléphoner qu'en cas d'urgence.*

*La direction se réserve le droit de mettre fin avant terme au séjour de tout campeur ou campeuse présentant des problèmes de comportement majeurs. Quelqu'un serait alors prié de venir le/la chercher sans délai. **Veillez nous indiquer la personne à contacter en cas d'expulsion.***

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règlements avec mon enfant :

Signature du parent : \_\_\_\_\_

=====

### **REÇU D'IMPOT**

***Écrire en lettres moulés et lisiblement SVP !***

*Si vous êtes éligible à recevoir un relevé 24 relatif aux frais de garde pour impôt 2018, nous vous ferons parvenir ce document **en février 2019.***

**Faire parvenir par** : UN choix seulement !

Courrier électronique : \_\_\_\_\_

Courrier postal : \_\_\_\_\_ Cochez ici si même adresse postale que sur l'inscription

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Prenez note que si les 2 choix sont cochés, le courrier électronique sera priorisé.*

Prénom et nom du parent : \_\_\_\_\_

Numéro d'ass. Social \* : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

### **\*Important !**

Aucun reçu ne sera émis si votre NAS est manquant sur ce formulaire.

Pour un changement d'adresse postal et/ou courriel, avisez-nous dès que possible !